

## LE FONDS INTERNATIONAL DE SECOURS À L'ENFANCE

UNE PHOTOGRAPHIE publiée dans la livraison de décembre d'*Affaires extérieures* montrait une consignation de lait en poudre faisant partie des denrées d'une valeur d'un million de dollars que le Canada a données au Fonds international de secours à l'enfance (UNICEF). Le 24 janvier, une nouvelle contribution, très différente de l'autre, a été versée à l'UNICEF à la suite d'un concert de l'Orchestre symphonique de Toronto, que dirigeait sir Ernest Macmillan. Comme il convenait, c'est un enfant, Mlle Elizabeth Auld, pianiste de treize ans, qui fut l'artiste invitée à ce concert donné au bénéfice du Fonds de secours à l'enfance. Elle joua deux mouvements du Concerto en ré majeur pour piano de Haydn. Le programme comprenait des oeuvres des compositeurs canadiens Oscar Morawetz et Eldon Rathburn, cependant que des oeuvres de Sibelius, Britten et Tchaïkovsky en assuraient le caractère international.

Le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Heeney, a fait, le 24 novembre 1949, au comité permanent des affaires extérieures de la Chambre des communes, la déclaration suivante sur l'oeuvre accomplie par le Fonds international de secours à l'enfance:

« Le représentant du Canada dans le conseil d'administration (de l'UNICEF), avec d'autres membres du conseil, a fait l'été dernier un voyage d'inspection en France, en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Italie. En outre, les chefs des missions du Fonds international dans tous les pays européens ont présenté des rapports détaillés sur l'état de leurs travaux. Le représentant du Canada déclare qu'après les constatations qu'ils ont pu faire durant leur voyage, et après avoir pris connaissance des rapports présentés, tous les membres du conseil d'administration sont convaincus que les secours fournis par l'UNICEF sont effectivement parvenus à leur destination et que tous les Gouvernements bénéficiaires, y compris ceux des pays satellites, se sont montrés empressés à coopérer. Pour en arriver à ce résultat, on a eu recours aux méthodes suivantes:

- a) La distribution des aliments se fait par l'intermédiaire des programmes d'alimentation des écoliers et des autres plans communautaires d'alimentation; ainsi donc, les aliments fournis par le Fonds sont consommés sur place. Les approvisionnements sont distribués aux divers centres par petites quantités et à de brefs intervalles. Les inspections se font fréquemment et sans avertissement préalable. Il est donc facile de prévenir les détournements de stocks et les injustices dans la distribution.
- b) Grâce au principe de réciprocité qui est à la base de l'administration du Fonds, les États bénéficiaires ne reçoivent pas d'aide à moins de se montrer disposés à coopérer sans réserve.
- c) Les chefs des missions et les titulaires des postes-clés de l'administration sont des fonctionnaires internationaux, et jamais des nationaux du pays où ils remplissent leurs fonctions ».